



Résolution 2023-03-R04

Conférence nationale sur la santé mentale (SEI)

Attendu que la conférence nationale du SEI sur la santé mentale à lieu du 21 au 23 avril 2023 et se déroulera en présentiel au Mariott Ottawa;

Attendu que le règlement 3 de la section locale 10005 mentionne que : les participants seront déterminés lors des réunions mensuelles. Cette discussion sera fondée en fonction des contraintes budgétaires, la pertinence du contenu des événements ainsi que le bien-fondé sur la participation de chacun des membres. La délégation devra être approuvée par l'exécutif, lors d'un vote.

Il est résolu de désigner Jocelyn Boulanger et Sabrina Williams en tant que délégués, ainsi que Julien Nobert, Dany Gélinas, Simon Aubry, Marie-Eve Gélinas, Marc-Antoine Grégoire et Marc Aubertin en tant qu'observateurs.

Il est de plus résolu que tous les frais non couverts par le SEI national seront assumés par la section locale.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Jocelyn Boulanger

Adopté le :

Jocelyn Boulanger

Secrétaire SEI 10005